

Image not found or type unknown



Vol d'un téléphone portable

Par **Typhaine75**, le **02/11/2012** à **18:05**

Bonjour,

Cet été, j'ai eu des soucis de santé. Etant jeune, je n'ai pas beaucoup de moyen. Dans un moment de grande détresse, j'ai volé un téléphone portable, et l'ai revendu. Une plainte a été déposée contre moi, et je suis convoqué au commissariat.

Que va-t-il se passer lors de cette convocation ? Et après ? Qu'est-ce que je risque ? Je suis inconnue des services de la police, pas de casier, rien du tout.

Je suis étudiante, et j'ai vraiment peur. Je regrette tellement..